

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 27 mars 2018

Enseignants : Mmes Prigent, Krizancic, Balland, Garraoui, M.Crouzier

Parents d'élèves délégués : Mme Leduc, Mme Taghon, Mme Lunardi,, Mme Drucker, M. Delayen, M. Sauvage, M. Mastelinck

Mairie : M. Desmoulin, M. André, Mme Debray

Absente excusée : Mme Coet

I. Sécurité (plan VIGIPIRATE / exercice incendie / PPMS).

<u>2^{ème} Exercice d'évacuation</u>	<u>2^{ème} Exercice de confinement</u>
Date : 02/02/2018	Date : 16/03/2018
Heure : 9h50	Heure : 11h00
Durée : 1 minute 30 secondes	Durée : 30 minutes
Nombre de personnels : 9	Nombre de personnels : 9
Nombre d'élèves : 103	Nombre d'élèves : 103
	Compte-rendu envoyé en mairie : Oui

Difficultés rencontrées :

- L'école ne dispose pas d'une alarme spécifique PPMS : difficultés pour la directrice de prévenir chaque bâtiment.

Propositions d'amélioration :

- Mise en place d'une alarme sonore spécifique PPMS distincte de l'alarme incendie et identique aux 3 lieux de confinement.

II. Projet d'école 2018-2021

Le projet d'école 2018-2021 a pour objet de traduire les priorités nationales, académiques et départementales au niveau de chaque école.

Centré sur les élèves, ce projet s'envisagera comme un levier d'amélioration de leurs compétences et de leurs connaissances. Les équipes doivent donc établir un constat des besoins essentiels, en procédant à une analyse au regard du contexte de l'école puis en développant des objectifs éducatifs et pédagogiques visant la réussite de tous.

En ce moment, l'équipe de l'école travaille sur l'élaboration de ce projet.

Les projets d'école devront être retournés aux Inspecteurs de circonscription pour le 15 avril 2018. Ceux-ci procéderont à leur relecture avant présentation au conseil d'école pour adoption.

Ainsi, en fonction du calendrier, la date du dernier conseil d'école est susceptible de changer.

III. Prise en charge des élèves en difficultés.

Difficultés scolaires, de comportement ou sociales. Handicap / santé

Les différents dispositifs :

- Pédagogie différenciée en classe.
- APC (« soutien »)
- SRAN- avril/juillet/août. Les stages d'avril et d'août sont les plus efficaces. Ils concernent les CM.
- RASED : psychologue scolaire, maître E (dominante pédagogique) et maître G (dominante rééducative). Le Rased peut être contacté par les parents, le numéro de téléphone se trouve sur la porte du bureau de la directrice.
- PPRE / PAP / PAI → MDPH- infirmière et médecin scolaires
- Equipe éducative / ESS
- IP/signalement au procureur.

IV. Absentéisme scolaire.

Depuis le début de l'année, 6 enfants ont été absents plus de 4 demi-journées sans motifs légitimes.

Des enfants en maternelle sont régulièrement absents sans motifs valables.

Si la scolarité en école maternelle n'est pas obligatoire, l'inscription réalisée constitue une forme d'engagement à fréquenter la classe avec régularité.

Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

À compter de quatre demi-journées d'absences sans motif légitime ni excuses valables durant le mois, le directeur d'école saisit le DASEN sous couvert de l'IEN.

V. Ecole numérique.

● Ecole numérique et tablettes :

Décembre 2017 : les 12 tablettes ont été vérolées et récupérées durant les vacances de Noël par l'ADICO pour nettoyage.

Le logiciel de gestion des tablettes à distance IXILAB a été désinstallé (depuis les tablettes fonctionnent mieux). IXILAB a été payé par les communes.

Société ITOP éducation : Abonnement de 2 ans (2017-2019) à NETécole et ENT école : prix : 600 euros payé par l'éducation nationale. Pour le moment, nous n'avons pas de retour concernant ce dispositif.

Les 9 écoles du secteur de Verberie ont été dotés de ce dispositif.

Les écoles avaient été sondées en juin 2017 afin de connaître leur souhait : adoption ou non du dispositif : M. CROUZIER et moi-même avons voté contre car nous pensions que cela faisait doublon avec notre site Internet d'école.

● Ecole numérique à la rentrée 2018

M.CHANTEREAU, chargé des solutions éducatives à l'ADICO en présence de M. DESMOULINS a présenté aux enseignants le matériel qui remplacera les actuels TBI à la rentrée 2018.

- 3 TNI seront installés dans les classes élémentaires ainsi que des tableaux blancs.
- Les enseignants ont insisté sur le fait que les tablettes, le TNI et l'ordinateur puissent être connectés au réseau Internet en même temps et en réseau.
- Mme KRIZANCIC bénéficiera d'un réseau WIFI dans sa classe qui pourra être déconnecté par un interrupteur.
- La salle informatique sera remplacée par une salle des maîtres.
- Les enseignantes de maternelle souhaitent récupérer l'ancien matériel de la salle informatique. Elles demandent qu'une ligne Internet soit installée dans le bâtiment maternelle.
- Les enseignants devront indiquer à la mairie leurs souhaits concernant l'achat des tableaux blancs.
- Un ordinateur, une imprimante et une connexion Internet devront rester à la disposition des enseignants dans la salle des maîtres.
- L'ADICO se chargera de la maintenance du matériel.

VI. Concours "Kangourou des mathématiques".

Jeu de mathématiques créé en 1991.

Il comporte 24 questions à choix multiple de difficulté croissante, proposées le même jour dans tous les établissements scolaires, il est assorti d'une distribution massive de documentation mathématique, apportant à tous les élèves, à la fois, culture, amusement et connaissance. Il a été étendu à toute l'Europe et ailleurs et réunit maintenant plus de 6 millions de participants dans le monde.

Mme BALLAND et M. CROUZIER ont inscrit leurs élèves au concours Kangourou des mathématiques qui s'est déroulé le jeudi 15 mars matin.

La participation des élèves à ce concours a été financé par la coopérative scolaire : 3 € / élève : sujet du Jeu/concours-diplômes, prix, cadeaux pour les élèves. Plus d'1 élève sur 4 est primé dans les écoles.

Les classements seront adressés par courrier à chaque établissement fin avril ou début mai.

VII. Accueil des élèves dans les classes à 8h30 : retour d'expérience.

Mme KRIZANCIC trouve le dispositif efficace, l'accueil se fait au fur et à mesure. Les enfants se mettent tranquillement au travail (mise au travail effectif plus rapide). Les enfants sont plus calmes.

M CROUZIER trouve également la mise au travail plus rapide mais n'est pas convaincu que cela ait réellement amélioré l'ambiance de la classe.

Mme BALLAND trouve que cela permet de nouvelles activités (puzzles, lecture personnelle, jeux de société...) et que les élèves sont plus calmes.

VIII. Bilan de la rénovation de la toiture.

Pour donner suite à l'effondrement du plafond du couloir de Mme BALLAND, la salle du Conseil a été prêtée le temps des travaux par la mairie. Les travaux de charpente, l'isolation, l'électricité et la toiture ont été réalisés pendant les vacances. L'isolation de la classe de M. CROUZIER a également été réalisée.

IX. Sorties pédagogiques.

En maternelle, journée au cirque en juin. Le matin, ateliers avec les professionnels. Pique-nique le midi. Spectacle l'après-midi.

CP-CE1-CM : hortillonnages et zoo d'Amiens

Classe poney : fin mai-début juin initiation à l'équitation pour les CP-CE1 à Lacroix-St-Ouen. Budget : 100 euros par enfant dont 15 euros pris en charge par la coopérative.

X. Organisation de la fête de l'école.

- Organisation fête de l'école du 30 juin 2018 / sécurité

Sur le champ des responsabilités :

Sur le temps scolaire, la responsabilité incombe aux équipes enseignantes et notamment aux directeurs et directrices d'école.

Hors temps scolaire, la responsabilité est partagée : maire de la commune et association qui organise la manifestation. Les consignes de sécurité à respecter sont celles du plan Vigipirate.

Rappel : en cas de manifestation en dehors du temps scolaire, le maire de la commune doit être avisé.

Prévoir une réunion « sécurité et organisation » en mai durant laquelle chaque acteur sera présent.

Séance levée à 20h00

Mme PRIGENT
Secrétaire de séance

Mme BALLAND
Directrice